

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE HISTOIRE

Sujet :

**Enseigner « Les Européens dans le peuplement de la Terre »
en classe de Seconde**

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A :** Extraits du programme d'histoire de la classe de Seconde, B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.
- **Document B :** Manuel d'histoire, Sébastien Cote (dir.), classe de Seconde, Paris, Nathan, 2014, p. 22-23.
- **Document C :** Manuel d'histoire, Jean-Marc Vidal (dir.), classe de Seconde, Paris, Magnard, coll. 2015, p. 24.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D :** Nancy L. Green, « Classe et ethnicité, des catégories caduques de l'histoire sociale ? », in Bernard Lepetit, *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », 2013 (1e édition en 1995), p. 223-249.
- **Document E :** François Héran, « Statistiques ethniques, non ! Mesure de la diversité, oui ! », *Le Monde*, 25 mars 2009.

Document A : Extraits du programme d'histoire de la classe de Seconde, B.O. spécial n° 4 du 29 avril 2010, et de la fiche Eduscol.

Extraits du programme

Thème introductif – Les Européens dans le peuplement de la Terre

<i>Question obligatoire</i>	<i>Mise en œuvre</i>
La place des populations de l'Europe dans le peuplement de la Terre	- Les populations de l'Europe dans les grandes phases de la croissance de la population mondiale et du peuplement de la Terre, de l'Antiquité au XIXe siècle - L'émigration d'Européens vers d'autres continents, au cours du XIXe siècle : une étude au choix d'une émigration de ce type.

Extraits de la fiche Eduscol

PROBLÉMATIQUES

[...] La fin de la période est marquée par l'essor considérable des migrations européennes vers les autres continents qui tient à la hausse brutale de la population, au développement général de la mobilité, aux mutations économiques et sociales et aux progrès des transports. Environ 60 millions de migrants quittent l'Europe entre 1820 et 1914, surtout vers l'Amérique. Ces migrations sont d'une grande diversité : différences de développement économique entre les régions d'origine ; influence de logiques collectives (familiales ou régionales) ou motivations plus individuelles ; facteurs économiques ou politiques ; migrations temporaires ou durables. Des permanences se dégagent cependant : la prépondérance du facteur économique, la difficulté de la migration qui explique le nombre important de retour (un quart des migrants). Ce qu'il importe de faire comprendre, c'est que l'émigration n'est pas un phénomène ponctuel mais un processus souvent à moyen ou long terme. La décision de migrer répond donc à une grande complexité de facteurs que l'on retrouve dans les migrations contemporaines.

SUPPORT D'ÉTUDES

[...] Le second volet de la question est constitué par une étude portant sur l'émigration d'une population européenne vers d'autres continents au XIX^e siècle. Les exemples ne manquent pas, l'Amérique accueillant notamment des migrants venus de tous les pays européens. Certains cas sont toutefois plus représentatifs par leur ampleur ou par leurs caractéristiques. [...] À la fin du XIX^e siècle, les Italiens forment le groupe de migrants le plus nombreux, illustrant la domination des populations d'Europe du sud parmi dans [sic] les flux migratoires à partir des décennies 1880-1890. 7 millions d'Italiens traversent l'Atlantique entre 1871 et 1914 mais, à la différence des Irlandais, ils ne se rendent pas tous aux États-Unis. Un quart d'entre eux, originaires majoritairement d'Italie du Nord, préfèrent l'Amérique du sud, surtout l'Argentine et le Brésil. Quel que soit l'exemple choisi, il paraît important de le comparer à d'autres situations pour bien montrer la diversité du phénomène migratoire.

Document D : Nancy L. Green « Classe et ethnicité, des catégories caduques de l'histoire sociale ? », in Bernard Lepetit, *Les Formes de l'expérience. Une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, « Bibliothèque de l'Évolution de l'Humanité », 2013 (1^e édition en 1995), p. 223-249.

Redéfinies et manipulées avec soin, structures et catégories ont une place dans l'analyse historique d'autant plus importante que les voix multiples des acteurs eux-mêmes contiennent, comme nous le verrons, des références catégorielles à la fois économiques et ethniques qu'il faut entendre.

J'utiliserai pour le montrer les termes « classe » et « ethnicité » d'une manière tout à fait œcuménique. Les classes ici en présence sont à la fois les travailleurs du vêtement et leurs patrons ; mais comme nous le verrons, la notion de patron est elle-même variable tout comme l'accès au patronat est aussi facile que fragile dans ce secteur, si bien qu'à travers la notion de classe, je viserai la reconnaissance ou non par les acteurs du système complexe de concurrence et de dépendances au sein du modèle industriel auquel ils appartiennent.
[...]

Les concepts des chercheurs sont historiquement construits (et variables selon les pays). Les classes ne sont plus à la mode ; on cherche, et on trouve, d'autres catégories : culturelles voire ethniques. Critiques et contradictions doivent-elles pour autant rendre les catégories caduques ? Ni classes ni ethnicité ne peuvent complètement expliquer l'industrie de la confection et le rôle qu'y jouent les immigrés et leurs descendants. Non pas parce que ce sont des catégories construites par des chercheurs, mais parce qu'elles sont des catégories mouvantes et utilisées de manière polysémique par les acteurs eux-mêmes. Classes ? Devenir patron – fauchonner – est peut-être facile, mais faire faillite l'est tout autant dans ce secteur. Et puis, par le biais de la sous-traitance, l'identification du « vrai » patron n'est pas toujours chose simple. Réseaux ethniques ? Ils n'expliquent pas tout. Non pas parce qu'ils n'existent pas, mais parce qu'ils fonctionnent au sein d'un milieu résolument pluri-ethnique où, en fin de compte, la recherche du meilleur prix prime tout. Or, les acteurs sociaux eux-mêmes se comprennent au sein de réseaux ethniques et au sein d'une structure de production industrielle. Ne pas utiliser ces cadres, c'est ignorer leurs propres catégories de compréhension. Mais les réseaux sociaux et les identités économiques sont multiples et changeants. On peut être un travailleur immigré juif plutôt travailleur pendant une grève, plutôt immigré par son statut social, plutôt étranger par son statut juridique, et plutôt juif par rapport à d'autres travailleurs ou d'autres immigrés. Sans oublier que l'on peut être Juif polonais face au Juif tunisien.

Les identités se construisent en opposition à l'Autre, mais elles se construisent aussi à l'intérieur d'un certain nombre d'options possibles. On ne peut pas comprendre la volonté des individus en l'absence de contraintes. On ne peut pas analyser les structures sans y entendre la multiplicité des voix qui s'y font entendre. Or, au sein de cette variété des discours se repèrent des éléments implicites et explicites qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler l'économique et l'ethnique. Les acteurs mobilisent les deux à la fois afin d'expliquer pertes et profits dans une industrie particulièrement fluctuante. Reconnaître cette pluralité ne doit pas faire abdiquer le rôle des sciences sociales : analyser les catégories d'analyse. Nommer sans réifier.

Document E : François Héran, « Non aux statistiques ethniques ! Oui à la mesure de la diversité », *Le Monde*, 25 mars 2009.

Un premier défi nous attend ; sortir du débat rituel sur les "*statistiques ethniques*". Le consensus recherché ne prendra pas la forme d'une clé universelle pour mesurer la diversité, mais d'une panoplie d'outils dont on précisera l'usage (données de cadrage, test, enquête ponctuelle), le champ d'application (bassin d'emploi, branche, établissement), le mode de protection (cryptage des données, dépôt chez un "tiers de confiance"), les garanties individuelles (consentement, anonymat), tout en fermant la voie au "*référentiel ethno-racial*". D'ici là, levons déjà quelques malentendus.

Le premier est de confondre "*mesure de la diversité*" et "*statistiques ethniques*". La statistique ethnique se polarise sur un seul trait, l'origine de la personne – peu importe l'indice retenu : origine familiale, appartenance déclarée, patronyme, apparence physique ; elle constate que "*x % des personnes de telle origine et y % de telle autre ont accès à tel type de bien*", ce qui permet rarement d'attester à coup sûr une discrimination.

Autre chose est la mesure de la diversité : il s'agit de savoir si des personnes de même sexe et même âge, d'un milieu social comparable, à qualification donnée, voient leurs chances se réduire du fait d'origines différentes. Alors que la statistique ethnique fait une fixation sur l'origine en l'isolant du contexte, la mesure de la diversité est multidimensionnelle, elle replace les origines dans l'ensemble des facteurs qui modifient les chances d'accès aux biens de toute sorte : éducation, logement, emploi, santé.

Loin de nous l'idée de voir des discriminations partout. Encore moins de postuler que la République discrimine à tout bout de champ et qu'il faut conforter la victimisation. Toute différence n'est pas une inégalité, toute inégalité n'est pas discriminatoire, toute discrimination n'est pas directe, au sens où elle serait voulue. L'outil statistique nous aide à faire la différence. De même nous évite-t-il un double écueil : imputer à la discrimination ethnique des inégalités qui ont d'autres causes ; décréter, à l'inverse, que les inégalités sont toutes sociales ou territoriales, comme si les origines et les apparences n'étaient la cible d'aucune discrimination.

Mais, objectent certains, à quoi bon chiffrer la discrimination, on sait déjà qu'elle existe. Las, mettez les statistiques à la porte, elles reviennent par la fenêtre. Le président de SOS-Racisme l'illustrait dans un récent débat télévisé : pour faire condamner un bailleur qui réservait ses meilleurs logements aux locataires d'origine française, l'association avait relevé sur les boîtes aux lettres les patronymes "*à consonance étrangère*". Fort bien. Mais qu'est-ce que classer des données en comparant des fréquences sinon faire de la statistique ? [...]

On ne morcelle pas la société parce qu'on mesure les inégalités de revenu, de santé ou d'éducation. On ne la divise pas davantage en mesurant l'ampleur des discriminations. Offrir à l'idéal républicain d'égalité des chances la possibilité de se mesurer au réel, ce n'est pas le miner, c'est le conforter.

La République a deux faces : la matrone drapée dans ses principes et la jeune femme qui, n'ayant pas froid aux yeux, s'insurge contre l'injustice. Ce sont deux faces inséparables.